Auxiliaire de puériculture h/f

Placé sous l’autorité de la directrice de la crèche et de la responsable de la Petite Enfance, et au sein d’une équipe vous serez chargé de :

- Accueillir les enfants et leur famille, en instaurant un climat de confiance,
- En collaboration avec l’équipe, proposer, organiser, et mettre en place des activités d’éveil et ludiques, suivant l’âge et les besoins des enfants (3 mois à 4 ans), afin de favoriser leur développement dans le respect du rythme de chaque enfant,
- Donner les repas, effectuer les changes et accompagner l’enfant dans les découvertes alimentaires, et dans l’autonomie (habillage, lavage des mains…),
- Travailler dans une équipe pluridisciplinaire.

Formations et expériences requises

- Titulaire du diplôme d’état d’auxiliaire de puériculture
- Expérience en structure petite enfance appréciée,
- Connaissance du développement et des besoins du jeune enfant,
- Formation aux premiers secours,
- Bienveillance,
- Bonnes aptitudes relationnelles, et capacité à travailler en équipe,
- Discrétion professionnelle, réserve

Comment postuler ?

Merci d’adresser avant le 23 août 2026 votre candidature avec un CV et une lettre de motivation à : Madame la Présidente, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, Avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

Postuler en ligne

Documents
auxiliaire-de-puericulture-poste-permanent.pdf